Municipalité de Lac-Tremblant-Nord

CONSULTATION PUBLIQUE - SAMEDI 8 JUILLET 2023 – 11h

PROJET D'ORDRE DU JOUR

MISE EN GARDE :	**Il n'y a aucune obligation pour le conseil de débattre des sujets énumérés sur ce projet d'ordre du jour. Ce projet étant sujet à modification avant le début la séance. Un, ou plusieurs sujets pourraient en être retirés et d'autres pourraient y être ajoutés. Les descriptions des règlements est à titre Informatif seulement.**

1. Ouverture de l'assemblée;

2. Adoption de l'ordre du jour;

3. Présentation de la dérogation mineure :

IMMEUBLE VISÉ

Matricule : 1621-95-9723-0-000-0000
Propriétaire : Jean Luc Du Sault
#Lot : 5 011 381
Adresse : 251 chemin des Rondins

NATURE ET EFFET DE LA DEMANDE

Autoriser, pour un bâtiment principal, un empiètement maximal de 0,31 mètre de la marge latérale, selon les grilles et usages du *Règlement de zonage n° 2021-02* qui indiquent une distance d'une marge latérale de 30 mètres.

4. Période d'interventions;

5. Clôture de l'assemblée.

NOTE : **Les séances sont publiques et se tiennent au 144, rue du Couvent, Mont-Tremblant (Village)**